

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars, à quatorze heure trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du treize mars, s'est réuni en session ordinaire à [...] sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Approbation du compte administratif 2024

Délibération n° : 477-2025

Annexe : Compte administratif 2024

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de voix des membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés (pouvoirs) : 13

Nombre de voix exprimées : 63

Nombre de membres excusés, absents : 6

Secrétaire de séance : Jean-Yves DOLISI

Présent·e·s :

Laurence BRULEY
Roger ANOT
Denise REY
Henri BERGE
Robert DELEDDA
Jacques PAUL

Claude FABRE
Hervé THEBAULT
Franck NICCOLETTI
Mikaël SCHNEIDER
Jean-Yves DOLISI
Christian OLLIVIER

Michel ALLISIO
Jean-Michel CONSTANS
Suzanne ARNAUD
Bruno AYCARD
Marie-Laure PONCHON
Georges BOTELLA
Marjorie VIORT

Représenté·e·s (pouvoirs) :

Philippe SCHELLENBERGER, délégué de la commune de Brignoles a donné pouvoir à Mikaël SCHNEIDER, délégué de la commune de Néoules,

Laetitia TREMOUILHAC, déléguée de la commune de Cuges-les-Pins a donné pouvoir à Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux,

Marie-Pierre EMERIC, déléguée de la commune de Garéoult a donné pouvoir à Mikaël SCHNEIDER, délégué de la commune de Néoules,

Vincent AYALA, délégué de la commune du Castellet a donné pouvoir à Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière-d'azur,

Ollivier ARTUPHEL, délégué de la commune de Nans les Pins a donné pouvoir à Jacques PAUL, délégué de la commune de la Celle,

Jean-Raymond NIOLA, délégué de la commune de Pourcieux a donné pouvoir à Michel ALLISIO, délégué de la commune de Tourves,

Patrice TONARELLI, délégué de la commune de Rougiers a donné pouvoir à Michel ALLISIO, délégué de la commune de Tourves,

Hélène VERDUYN, déléguée de la commune de Signes a donné pouvoir à Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux,

Virginie PHELIPPEAU, déléguée de la commune de Solliès-Toucas a donné pouvoir à Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier,

Une autre vie s'invente ici

Georges LUVERA, délégué de la commune de Trets a donné pouvoir à Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,
Véronique MIQUELLY, déléguée du département des Bouches-du-Rhône a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var,
Didier REAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var,
Christophe MADROLLE, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur a donné pouvoir à Georges BOTELLA, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Excusé·es, absent·e·s :

Jean-Marie LACATENA, Cathy SILVI, Marc LAURIOL, Michel GROS, Carine PAILLARD, Sophie LE METER

Etaient également présent·e·s :

Marjorie MINUTOLO, déléguée de la commune associée de Roquefort-la-Bédoule ; Denis MOLES, Membre du Conseil citoyen du Parc ; Philippe SUSINI, chargé de mission Environnement du département des Bouches-du-Rhône ; Fabienne EVANS, Direction de la Biodiversité et de la Mer, Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Equipe du Parc : Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Amandine CARRÉ, Responsable du pôle Administratif et Financier ; Magalie BLAZQUEZ, Gestionnaire des ressources humaines ; Lilian SALIERES, Coordonnateur administratif et financier ; Estelle BOSSART, Chargée de projet Urbanisme Durable.

Vu :

- * Le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31, L2121-14 ;
- * La délibération 451-2024 du Comité syndical en date du 27 mars 2024 relative au vote du Budget Primitif ;
- * La décision 2024-14 du Président en date du 5 septembre 2024 relatif au virement de crédits n°1 sur le budget 2024.

Monsieur le Président invite le comité à élire son président de séance pour la discussion et le vote du compte administratif 2024 du budget du syndicat mixte d'aménagement et de gestion.

Georges BOTELLA, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur présente sa candidature.

Le Comité syndical, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE Georges BOTELLA**, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur président de la séance de discussion et de vote du compte administratif 2024 du budget du syndicat mixte d'aménagement et de gestion.

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de **Georges BOTELLA**, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur dûment désigné par ses pairs, est invité à délibérer sur le compte administratif du Syndicat mixte de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Michel GROS, Président, lequel se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT		
	Prévues	Réalisées
Dépenses	2 716 650.00 €	2 037 569.69 €
Recettes	2 716 650.00 €	2 168 031.98 €
Dont Report excédent (002)	492 771.04 €	

INVESTISSEMENT			
	Prévues	Réalisées	Restes à réaliser 2024
Dépenses	950 450.00 €	390 785.28 €	360 162.67 €
Dont Report déficit (001)	188 674.81 €		
Recettes	554 211.00€	118 969.00€	580 898.70 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Mandats émis	2 037 569.69 €
Titres émis	1 675 260.94 €
Résultat de la section 2024	- 362 259,39 €
Report excédent 2023	492 771,04 €
Soit un résultat cumulé	130 462.29 €

Résultat de la section de Fonctionnement	130 462.29 €
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Mandats émis	202 110,47 €
Titres émis	288 389,75 €
Résultat de la section 2024	86 279,28 €
Report déficit 2023	-188 674,81 €
Soit un résultat cumulé	-102 395,53 €
Restes à réaliser en dépenses	360 162,67 €
Restes à réaliser en recettes	580 898,70 €
Solde des restes à réaliser	220 736,03 €
Soit un résultat cumulé + RAR	118 340,50 €

Résultat de la section d'Investissement	118 340,50 €
--	---------------------

Résultat cumulé (Fonctionnement et Investissement) :

Résultat de fonctionnement	130 462.29 €
Résultat d'investissement	118 340,50 €
Résultat cumulé	248 802.79 €

Monsieur le Président quitte la séance à 14 heures 50.

Hors de la présence de Monsieur le Président, le Comité Syndical, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- * **DE DONNER** acte de la présentation du compte administratif 2024 du syndicat mixte d'aménagement et de gestion, résumé ci-dessus.
- * **DE CONSTATER** pour le compte administratif, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités distinctes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement au bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- * **D'ARRÊTER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- * **D'APPROUVER** le compte administratif 2024 du syndicat mixte d'aménagement et de gestion.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Michel GROS